#### Lien social et Politiques

Lien social et Politiques

#### Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel Public Causes, Breaking with Traditional Ties, and Personal Involvement Causas públicas, liberación respecto a las pertenencias y compromiso personal

Jacques Ion and Bertrand Ravon

Number 39, Spring 1998

Liens personnels, liens collectifs

URI: https://id.erudit.org/iderudit/005129ar DOI: https://doi.org/10.7202/005129ar

See table of contents

Publisher(s)

Lien social et Politiques

**ISSN** 

1204-3206 (print) 1703-9665 (digital)

Explore this journal

#### Cite this article

Ion, J. & Ravon, B. (1998). Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel.  $Lien\ social\ et\ Politiques$ , (39), 59–71. https://doi.org/10.7202/005129ar

#### Article abstract

This text studies relations between individuals and groups in volunteer organizations working at the local level. Through their activities, these organizations typically challenge the traditional dimensions of collective action: a breaking with traditional ties, independence from institutions, individually motivated action, and reflexive involvement. In these organizations, one can see two paradoxical processes at work: on the one hand, a personal involvement associated with a redefinition of identity; on the other, a more anonymous involvement developed in the name of a public cause. This dual perspective of "personalization" and "publicization" encourages us to focus on public recognition of each individual rather than on collective identity.

© Lien social et Politiques, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



# Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel

#### **Jacques Ion et Bertrand Ravon**

Comment imaginer le lien politique en France quand simultanément se trouvent contestés les mécanismes de la démocratie représentative par délégation et se généralisent l'exacerbation ou au contraire la mise à distance des appartenances communautaires? C'est-à-dire quand se révèle de plus en plus inopérant ce qui, à nos veux, a très longtemps caractérisé l'espace public national, à savoir l'articulation, à travers un ensemble de groupements associatifs intégrés dans des réseaux idéo-politiques, entre, d'une part, des insertions familiales, professionnelles, locales, et d'autre part une liaison verticale avec la scène politique nationale? Telle est, très sommairement esquissée, la question pratique très générale qui sous-tend le présent article<sup>1</sup>. Elle se double d'une question théorique et méthodologique qu'on peut, tout aussi succinctement, poser ainsi: comment penser sociologiquement l'action en commun quand des ressources conceptuelles fondamentales telle l'opposition générique entre communauté et société formulée aussi bien par Tönnies que par Weber s'avèrent moins pertinentes, même lorsqu'on s'attache à les mobiliser simultanément?

Bien évidemment, nous ne prétendons pas répondre ici à une telle ambition. Nous voudrions seulement, prenant appui sur une recherche en cours sur l'engagedans l'espace public, ment propositions esquisser quelques d'analyse. Nous rappellerons d'abord brièvement l'origine de ces interrogations et le cadre proprement sociologique qui nous paraît adéquat pour aborder cette question de l'articulation de l'individuel et du collectif, puis nous présenterons de façon forcément succincte quelques résultats de nos derniers travaux sur certaines modalités actuelles de l'engagement (voir encadré).

### Comment penser l'action en commun d'individus?

Nous conduisons depuis plusieurs années un certain nombre de travaux sur l'évolution, durant les Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel

60

dernières décennies, de la structuration et du fonctionnement de groupements associatifs, syndicaux ou politiques (Ion, 1997). Dans ces groupements reconnus, anciens et structurés, les individus sont, nous semble-t-il, de moins en moins identifiables, comme cela a été longtemps le cas, soit d'une part aux groupes d'appartenance d'où

ils sont issus et qui constituaient en quelque sorte la matrice de la vie associative, matrice reformatée par l'insertion dans un réseau idéopolitique national largement facilitée par la prédominance de la forme fédérative, soit aux rôles et statuts sociaux (de membre, de dirigeant) conférés par l'appartenance associative. En quelque sorte, les individus jouent eux-mêmes un rôle de plus en plus actif dans la création et l'animation collectives. ainsi que l'attestent un certain nombre d'indices concordants: affranchissement des réseaux familiaux et idéo-politiques comme des appartenances communautaires (professionnelles ou locales), dégagement des obligations juridicoinstitutionnelles imposées par le statut associatif, critique des mécanismes de délégation, volonté de garder la maîtrise d'une parole propre, affaiblissement des pro-

cessus de formation interne aux organisations, refus d'une pratique limitée aux seules fonctions définies par l'institution associative, mobilisation concomitante des ressources personnelles dans l'activité militante, etc. Bref, il nous semble qu'on peut de plus en plus rendre compte de l'engagement bénévole à partir du paradoxe suivant: un engagement personnel des individus allant de pair avec une exigence d'autonomie et une mise en réserve de l'identité, corrélatifs d'une action ou d'une prise de parole se développant au nom d'une cause publique; ce caractère public garantissant précisément l'anonymat recherché.

C'est pour creuser ces processus apparemment paradoxaux que nous avons été conduits à étudier précisément des groupements récemment apparus, voire des groupements non constitués en associa-

#### Les terrains : des associations inédites

« Les amis de la maternité », Vaulx-en-Velin : association réunie autour de la défense de la maternité du quartier. Tout en transformant ses objectifs, une fois la cause initiale gagnée. l'association va recruter au-delà du quartier. Dans le même temps, la plupart des membres de l'association — des mères — sortent de la sphère privée et s'approprient leur citoyenneté, tout en associant les époux à leurs actions publiques. Il apparaît alors que l'engagement associatif est davantage orienté par les enjeux propres à la sphère domestique que par les appels à la mobilisation [enquête réalisée par Abdelafid Hammouche].

«Le caméléon», Saint-Étienne: association de jeunes de banlieue issus de l'immigration. Tout en souhaitant rester indépendante des acteurs institutionnels, son objectif est d'assurer, via l'organisation d'activités culturelles et sportives, la médiation entre les habitants et les représentants du champ politico-associatif urbain (élus, travailleurs sociaux, opérateurs de la politique de la ville). Cette expérience de l'autonomie doublée d'une inscription légitime dans la sphère publique locale est l'occasion pour les « jeunes » d'accéder à la citoyenneté à titre personnel et non au titre des injonctions à la participation. En ce sens, leur engagement est corrélatif d'un processus de subjectivation politique [enquête réalisée par Abdelkader Belbahri].

Le « Collectif de la Ronce », Chambéry : groupement informel et éphémère de jeunes aux identités blessées et aux statuts précaires constitué autour de la volonté de se démarquer profondément des cadres d'action et des valeurs du champ politico-associatif urbain, mais qui doit paradoxalement son émergence à l'offre de participation associative de la jeunesse. De fait, ses activités restent marquées par la référence à ces instances. Par ailleurs, et du fait que « pour avoir sa place dans le collectif, il ne faut justement pas avoir de place » [dans l'espace social], l'engagement de ces « jeunes » est à lire comme un moment d'affranchissement de leurs stigmatisations [enquête réalisée par Roland Raymond].

« Tiberius Claudius ». Lyon : réseau associatif de personnes pour la plupart anciens militants rassemblées autour de la défense des droits des étrangers, dont les formes d'engagement sont particulièrement distanciées (pas de porte-parole, participation sous forme de prélèvement automatique, cadre de l'action restreint au champ juridique, refus d'institutionnaliser le réseau). L'engagement est marqué par une appropriation difficile de l'héritage militant, comme si, aux individus anonymes d'un collectif militant à forte identité, s'était substituée une société anonyme caractérisée par des engagements très personnalisés [enquête réalisée par Spyros Franguiadakis].

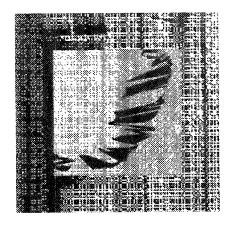
« Association des donneurs de voix », Saint-Étienne : leur principale activité — « l'enregistrement » de livres à destination du public des bibliothèques sonores (non-voyants ou malvoyants) — suppose une certaine intimité. Par ailleurs, la compétence croissante des donneurs de voix, leur indépendance par rapport à l'association, la prédominance du point de vue des audio-lecteurs de la voix sur le texte du livre, indiquent à nouveau une forte personnalisation de l'engagement actuel dans le groupement. Comme si les bénévoles cherchaient dans leur activité à laisser une trace publique d'eux-mêmes [enquête réalisée par Philippe Laneyrie].

tions. Notre objectif est de saisir les rapports entre individus et collectif dans ces nouveaux groupements.

Bien évidemment, les analyses qui suivent ne sauraient valoir pour tout le spectre des groupements volontaires. Les terrains étudiés n'ont pas été choisis pour leur éventuelle représentativité, mais parce qu'ils nous apparaissaient comme manifestant des configurations relativement inédites d'engagement. Pour autant, rechercher des formes «nouvelles» n'implique pas de notre part une lecture évolutionniste qui ferait table rase des formes ordinaires et stabilisées. Nous cherchons davantage à mettre en tension formes récentes et formes héritées.

Pour ce faire, nous avons été conduits spécifier notre démarche. Si en effet la question posée devient celle de la construction d'un espace commun irréductible à l'espace militant classique combinant espace communautaire (fondé sur le lien de sociabilité de proximité) et espace sociétaire (fondé sur le lien national de la citoyenneté républicaine), alors il convient de renoncer aux instruments habituels des théories de l'action collective et de raisonner davantage, d'une part en termes d'analyse morphologique, d'autre part en termes d'action publique. Expliquons-nous.

On sait en effet qu'il existe une longue tradition de travaux sur la mobilisation collective. Plusieurs ouvrages récents (Mann, 1991; Fillieule et Péchu, 1993; Chazel, 1993; Fillieule, 1993; Neveu, 1997) attestent de la résurgence de cette question dans le paysage de la sociologie politique française. Pour autant, on notera que les démarches proposées restent, fondamentalement, étonnamment clivées selon l'un ou l'autre des deux types d'approches que distinguait déjà Denis Segrestin dans un article paru il y a près de vingt ans



1980): c'est-à-dire. (Segrestin, côté. les approches d'un « d'inspiration économique », de l'autre, les approches «d'inspiration politique»; d'un côté, dirons-nous, celles qui se réfèrent en dernier ressort à une analyse en termes d'intérêts, que ceux-ci soient d'ordre individuel ou collectif, de l'autre celles qui se réfèrent en dernier ressort à des objectifs préexistants et globaux de transformation sociale; d'un côté, celles, plutôt d'inspiration anglosaxonne et utilitariste, qui s'attachent à résoudre le paradoxe d'Olson du passager clandestin, quitte à raffiner considérablement l'analyse sur la base de ce postulat initial (voir les développements des théories de la mobilisation des ressources et de la structure des opportunités); de l'autre les analyses, plus présentes dans la tradition francophone et latine, des mouvements sociaux et du contrôle de l'historicité.

Quant à nous, suivant en cela Denis Segrestin, sans pour autant reprendre sa problématique des « communautés pertinentes pour l'action », il nous est apparu nécessaire de mettre au centre de l'analyse la question, spécifiquement sociologique, de l'être collectif, c'est-à-dire du processus qui le constitue et le fait advenir comme acteur. Il s'agit de sortir des expli-

cations renvoyant aux fondements rationnels de l'action (fondés en valeur ou en finalité) pour lesquels priment les intérêts individuels ou les enjeux de groupes, qu'il s'agisse de construire une identité collective ou au'il s'agisse d'imposer des valeurs collectives à l'extérieur du groupe. En s'intéressant aux formes de l'action plutôt qu'à ses enjeux, la perspective morphologique se donne les moyens nous semble-t-il —, par l'observation détaillée des relations concrètes qui s'y déploient, d'analyser ce qui se construit dans et par l'action, c'est-à-dire ce qui est auto-organisé, sans préjuger du sens de cette action ni la rapporter à mécanismes individuels des d'ordre psychologique. S'agissant de répondre aux questions récurrentes sur l'affaiblissement des mobilisations collectives et la montée de l'ainsi nommé individualisme, et renonçant aux explications ultimes et incertaines sur les raisons de l'engagement, il nous est en effet apparu plus heuristique d'examiner la question du comment plutôt que celle du pourquoi: de quelle façon les individus s'associent-ils? où, quand? selon quelles modalités? Comment des je deviennent-ils des nous et selon quelles configurations des rapports entre ces je et ces nous?

Il s'agit aussi pour nous de déplacer, comme nous l'avons indiqué plus haut, l'orientation de la problématique, et de raisonner moins en termes d'action collective qu'en termes d'action publique. La matière du lien social qui se donne à voir dans ces collectifs éphémères et non forcément structurés ne peut en effet être analysée dans le cadre habituel de la « société des individus», lorsque l'engagement pensé comme intégration sociale dans une entité collective, quelle que soit la grandeur de cette dernière. En quelque sorte, il s'agit de penser la constitution de collec-

tifs volontaires à la manière dont Hannah Arendt concoit la notion de communauté politique en opposition explicite à Max Weber; c'està-dire ni cadre de contraintes, ni donnée naturelle, mais construction proprement sociale; communauté politique donc, au sens moderne du terme communauté, ne supposant ni origine commune, ni communion finale, où, par principe, l'espace commun (celui précisément des appartenances) fait défaut au départ (Tassin, 1992); communauté transitoire reliant des personnes séparées, autonomes et responsables. On peut à cet égard rejoindre l'analyse de J.-L. Laville pour qui, également, l'action associative doit s'entendre comme une «communauté politique»: «communautés partielles » définies par la «relativisation des formes d'appartenance qui va de pair avec une affirmation des relations sociétaires et une pluralité des communautés vécues», ces communautés politiques se constituent autour de «l'affirmation d'un bien commun supérieur qui fonde le sentiment subjectif d'appartenance » (Laville, 1996: 256 et 262-264). Pour notre part, nous ferons l'hypothèse que cette communauté qui s'ouvre dans l'action est un espace restreint aux temps de cette action et orienté par un principe de publicité.

Expérience personnelle d'une part, communauté politique de l'autre. En mettant ces deux notions

au centre de notre interrogation sur l'engagement, nous entendons finalement prendre sociologiquement au sérieux la même question : celle de la constitution d'entités collectives dans l'espace public, sans disjoindre ni hypostasier l'individuel et le politique. Il s'agit bien de partir des inscriptions individuelles pour étudier ce qui fait que l'entité collective (même s'il s'agit d'un groupement à distance) est plus que la somme de ses composants et suppose ainsi l'accomplissement de ce que Durkheim appelait déjà (dans ses Lecons de sociologie) même vie morale » (Durkheim, 1997: 63).

### L'effacement des collectifs et la publicisation de l'action

Aux limites des collectifs : l'affranchissement des appartenances

Toutes nos études le montrent : les appartenances communes (appartenances primaires — religieuses, professionnelles, géographiques... — et appartenances secondaires, notamment associatives) ne suffisent plus à caractériser un collectif : la recherche de sociabilité et le travail de définition de l'identité collective du groupement ne constituent plus le ressort essentiel de l'action.

En effet et premièrement, du de vue des modalités d'ancrages communautaires, l'étude concrète des formes de l'engagement actuel tend à montrer au contraire des logiques de détachement des appartenances. D'une part, nous avons pu observer que la plupart des groupements étudiés s'affranchissent dans l'action de l'inscription territoriale ou de l'appartenance de statut qui pourtant constituaient leur raison d'exister. C'est le cas par exemple de l'association de femmes (mères françaises et immigrées, essentiellement du Maghreb et d'Afrique noire) réunies autour de la défense de la Maternité de la ville mais qui se met à recruter bien au-delà des seuls quartiers relatifs au territoire pertinent de l'action visée, et qui prend sens dans la mise à distance de la dépendance aux maris mais aussi au voisinage. C'est aussi le cas des jeunes de Chambéry regroupés en collectifs informels avant prétention à agir et à se penser comme des acteurs publics locaux s'affichant comme tels, et qui en contre-dépendance des instances légitimes du champ politicoassociatif urbain déploient leurs actions hors des cadres territoriaux et axiologiques qui leur sont proposés («animation de quartier», «entraide», «action jeunes» des Maisons de quartiers, MJC, dispositifs d'insertion emploi, d'insertion par le sport dans les quartiers, de lutte contre la déviance, etc.).

D'autre part, une telle logique peut être mise en œuvre différemment, lorsque par exemple c'est l'appartenance commune, s'avérant être préexistante au groupement, qui, au nom de l'efficacité de l'action, est profondément déniée. L'association Tiberius Claudius est à ce titre exemplaire: non seulement l'histoire militante commune est « oubliée », mais encore, le principe fondamental de son fonctionnement consiste à mettre en réserve les inscriptions institutionnelles des personnes engagées. Ici, l'engagement est indissociablement une mise à distance des qualités de militants, pourtant historiquement et objectivement caractéristiques de l'ensemble des membres du collectif. Ou encore, mais de façon moins exemplaire, l'engagement peut être ancré dans l'affranchissement de la culture militante héritée. Par exemple, et s'agissant des jeunes issus de l'immigration et habitant des quartiers DSU qui cherchent à se dégager des « stigmatisations de banlieue » (c'est le cas de «Caméléon»), on

remarquera, au moins chez certains d'entre eux, leur prise de distance relative avec les mouvements beurs des années 1980 dont ils sont pour partie issus et qui ont été les premiers à dénoncer de telles stigmatisations.

Enfin, et s'agissant de groupements plus anciens, l'analyse de l'évolution sociographique recrutement montre que la plupart des nouveaux entrants adhèrent au groupement sans porter les réféfondateurs ni d'ailleurs désirer les porter<sup>2</sup>. Ainsi, les donneurs de voix de la Bibliothèque sonore de Saint-Étienne ne cherchent nullement à endosser les valeurs portées à l'origine de l'association par les membres fondateurs, pour la plupart issus du Lions Club. D'où l'inexistence même du sentiment d'appartenir à un groupement!

Détachés des appartenances qui conféraient dans un même mouvement une identité communautaire et une inscription nationale aux groupements, les individus ne sont cependant pas livrés à eux-mêmes, et l'engagement n'est pas à lire comme un nouvel avatar de l'individualisme négatif (Castel, 1995), lorsqu'on analyse la figure de l'individu à l'aune de sa soustraction des collectifs. Comme en attestent de récents sondages<sup>3</sup>, la solidarité ne fait pas défaut, bien au contraire. Les liens collectifs ne reposent plus sur des pré-engagements communautaires, mais se constituent dans l'action. deviennent l'un des résultats. En ce sens, les liens communautaires ont fait place à des formes de relations réticulaires. Nous devons donc décrire les groupements, comme des entités sociales aux limites communes aisément identifiables, mais comme des réseaux d'individus.

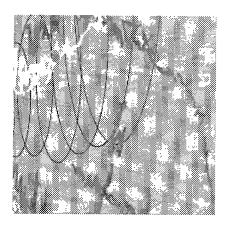
En effet, nombre de caractéristiques contemporaines de l'engagement relèvent d'un fonctionnement en réseau, en ce qu'elles ne contribuent aucunement à fixer les limites de l'unité sociale du groupement. C'est le cas des collectifs qui accueillent des individus aux engagements éphémères, résiliables à tout moment, limités dans le temps comme dans la tâche à accomplir. Les groupements informels de ieunes en constituent un exemple frappant: la composition du groupe n'est jamais fixée puisqu'elle dépend de la distribution quasi aléatoire de ses membres au gré des actions ponctuelles décidées dans une logique d'anticonformisme revendiqué. Ailleurs, l'importance conférée aux initiatives personnelles tend à limiter la visibilité du groupement. Le collectif est dès lors incapable de tenir la comptabilité exacte de ses adhérents. Mais également, la reconnaissance d'un adhérent comme individu affilié au groupement est rendue difficile. lorsque les actions ne nécessitent à la limite aucune relation avec un autre membre du groupement. Les donneurs de voix par exemple, dont les enregistrements d'ouvrages sur cassettes audio pour le compte de bibliothèques sonores à destination d'un public de non-voyants, ne supportent aucune pollution sonore, sont assignés à l'isolement, en général dans leur résidence. Ainsi, l'Association des donneurs de voix n'est visible que dans les rayons de la bibliothèque! Les membres de grandes associations internationales et caritatives qui, comme d'Amnesty International, scandent leur engagement dans le cadre de relations épistolaires anonymes, restent coupés de la vie associative: peut-on encore, au sens juridique tout au moins, parler d'association? De même, le rituel électronique du prélèvement automatique qui se généralise dans certains groupements, produit des liens virtuels qui rendent invisible l'unité sociale du groupe. On remarquera en dernier lieu que les adhésions multiples (lorsqu'une même personne adhère à plusieurs groupements) sont nombreuses, et qu'elles concourent, là encore, à rendre opaques les inscriptions communautaires.

Enfin, on notera qu'en recrutant leurs membres de plus en plus souvent au nom de leurs compétences personnelles et savoir-faire professionnels (avocats, médecins, infirmières, comptables gestionnaires, «professionnels de la parole» ou de «l'écoute», capital social, capacités «naturelles» de médiation), les groupements peuvent se mettre en situation de renoncer à maîtriser leurs identités collectives respectives. En d'autres termes, l'affiliation de l'individu au groupe n'est plus le pré-requis principal: ces ressources sont mobilisées sans conditions d'intégration préalable des personnes aux valeurs du groupement; ainsi, la compétence de lecteurs des Donneurs de voix passe avant leur collaboration éventuelle à la vie associative : les membres de Tiberius Claudius sont définis avant tout par les ressources (financières et d'extension du réseau) qu'ils peuvent mobiliser, indépendamment de leurs inscriptions militantes. De plus, l'injonction à la professionnalité peut profondément structurer le cadre de l'action: ainsi et pour garantir la qualité de la défense juridique des étrangers, Tiberius Claudius a renoncé au concours d'avocats militants bénévoles, «commander la défense » nécessitait de rémunérer les avocats), cette contrainte étant au principe de la constitution du réseau par la contribution financière de ses membres. On rapprochera ces remarques des tendances observées selon lesquelles la formation des bénévoles assurée par des formateurs «maison» et fortement structurante du groupement a fait place aux interventions extérieures et davantage spécialisées.

Engagement à la carte, éphémère, multiple, à distance: l'existence et la vie du groupement ne constituent plus un enjeu fondamental de l'action. En cela, l'engagement ne saurait être compris comme la confirmation d'un ancrage communautaire déjà présent ou comme la manifestation de l'appartenance à une identité collective qui existerait à l'état latent : «la sociologie du volontariat ne peut s'accommoder, a priori, de considérations subsumant la diverd'investissement des cas "désintéressé" sous une même réalité. De fait, les corps de volontaires rassemblent aujourd'hui des individus aux trajectoires sociales si différentes qu'il devient risqué de reconnaître une communauté de valeurs, d'admettre une similitude de postures, sinon de stratégies, à l'égard de l'enrôlement » (Rétière. 1994: 95). Nombre d'analyses de groupements récents se trouvent également confrontées à l'extrême sociale diversité de leurs membres<sup>4</sup>. Certes, auteurs de leur engagement, les individus du groupement, réunis en réseau, continuent d'agir en nom collectif; mais pour cela, vivre le collectif n'est plus un pré-requis.

# L'autonomie institutionnelle : répondre de soi ?

Dès lors que la définition, la formation et le maintien de l'identité collective du groupement n'est



plus à considérer comme le moteur essentiel de l'action, l'attachement aux contraintes institutionnelles semble perdre de son caractère d'obligation. C'est ce que montrent les différents indicateurs relatifs au fonctionnement associatif. Recul du formalisme juridique, rejet des cadres formels de l'organisation, refus des porte-parole: ces différents indicateurs reviennent toujours au même thème, à savoir celui de la mise en cause des mécanismes de la démocratie représentative par délégation, dont il s'agit de se dégager.

L'application des contraintes juridiques a généralement perdu de son formalisme, hormis l'attention rigoureuse portée à la comptabilité, notamment des grandes associations. La référence institutionnelle s'en trouve particulièrement affaiblie. d'ailleurs comme le note un membre de Tiberius Claudius: « adhérer à un réseau n'est pas adhérer à une institution: sans adhérent, un réseau n'est rien». Ainsi, les obligations statutaires ne sont plus toujours respectées. Le Collectif de la Ronce en apporte une illustration exemplaire, puisque le non-respect des règles les plus élémentaires du fonctionnement collectif est lié au refus des cadres « légitimes » de l'action publique à leur endroit: ne pas faire partie des dispositifs de la politique associative locale est au principe de leur émergence; de plus, le collectif s'est créé puis s'est dissous sans aucun projet formel et sans aucun support juridique; toute tentative de stabilisation voire d'institutionnalisation d'une pratique est vouée à l'échec, qu'il s'agisse de fixer les jours de permanence ou de « cadrer » une réunion; enfin, le collectif comme objet de débat est occulté en permanence.

A tout le moins ces obligations ont perdu de leur solennité voire de leur ritualité: témoins les indicateurs relevés dans la quasi-totalité des groupements observés : disparition des cartes de membres, absence de rappel des cotisations, voire refus de toute obligation de cotisation (c'est le cas du Collectif de la Ronce), moindre importance conférée aux rapports d'activité, moraux ou financiers, désignation quasiment informelle des responsables, etc. Pour autant, l'action n'est pas désorganisée; mais l'action institutionnelle des groupements est réduite aux objectifs formels de l'association : différenciée selon les compétences de chacun et les prises d'initiatives individuelles (tel Donneur de voix proposant par exemple l'enregistrement d'un auteur absent des catalogues de la bibliothèque sonore pour des raisons politiques), voire les opportunités liées aux relations interpersonnelles (lorsque par exemple l'efficacité d'un groupement tient d'abord au capital social et aux qualités de médiateurs de ses membres: voir le cas du Caméléon); restreinte aux contraintes organisationnelles incontournables (règlement du loyer et gestion des clefs du local: ex. le Collectif de la Ronce); limitée et (ou) spécialisée (c'est le cas de Tiberius Claudius et de son action limitée à l'intervention juridique): débarrassée de ses «éléments de règlements stupides et paralysants » et restreinte à sa dimension gestionnaire (concentrée dans les mains de

quelques adhérents particulièrement actifs: les *Donneurs de voix*). En quelque sorte purement rationnelle en finalité, souvent pourvoyeuse d'une distinction entre le « noyau gestionnaire » et les membres du réseau, l'activité institutionnelle contribue d'autant moins à garantir l'identité collective du groupement, à en définir l'unité.

Mais l'activité institutionnelle ainsi décrite ne vaut pas dans le seul contexte d'affaiblissement des identités collectives des groupements. Dès lors qu'elle est dénoncée dans ses dérives lorsqu'elle devient logique d'appareil, qu'elle dépasse donc les raisons premières d'agir, la dimension institutionnelle propre aux engagements contemporains est à comprendre également dans le cadre du rapport au politique des personnes mobilisées. Nous l'avons déià noté à plusieurs reprises, l'engagement actuel peut se comprendre comme un jeu à contre-pied des offres de participation institutionnelles émanant des instances politico-associatives (c'est notamment le cas des groupements informels de jeunes de Chambéry) ou comme une réponse aux dispositifs institutionnalisés jugés pour le moins insuffisants si ce n'est discriminants (voir Le Caméléon). Par ailleurs, il peut être référé à de nouvelles formes d'action politique qui prennent sens dans une critique circonstanciée du jeu politique ordinaire et de ses « compromissions » (Tiberius Claudius). Dans les deux cas, qui dessinent en quelque sorte le cadre idéal-typique de notre comparaison, il est question de s'arracher au poids institutionnel, aux logiques d'appareil. On y dénonce les intérêts personnels ou le fait d'être «utilisé par l'institution», l'inefficacité des multiples réunions ou les jeux de pouvoir liés à l'activité de représentation du groupe: autant d'entraves à la possibilité d'agir et à l'autonomie de l'engagement.

Détachement des appartenances et dégagement des obligations institutionnelles vont ici de pair: s'engager, c'est avant tout répondre de soi. Ainsi, souhaitant se mettre dans leur nouvel engagement hors de cause de leurs errements militants passés, les membres de Tiberius Claudius sont farouchement opposés à l'idée d'institutionnaliser le réseau; mais également, ils refusent toute forme de représentation de leur parole : ils répondent d'euxmêmes, mais au nom — fictif — de Tiberius Claudius. Tout contre les instances politico-associatives, les membres du Collectif de la Ronce refusent tout leadership, et quand bien même l'action contraint à une coordination, celle-ci repose sur des responsabilités ponctuelles et tournantes, d'ailleurs, ceux qui sont en charge d'une responsabilité ne sont jamais en mesure de se « constituer comme représentants officiels ou symboliques» collectif: seule l'initiative personnelle compte comme parole légi-

Refusée. limitée — comme dans les coordinations (Hassenteufel, 1991) — ou réglementée (lorsque l'apport d'appartenances idéo-politiques extérieures par un adhérent est sévèrement contrôlé), la représentation du collectif ou d'autres identités collectives est mise en cause. La figure ordinaire du porte-parole, entendue comme incarnation par un des membres des valeurs du groupement, repoussée. Ramenée aux indications précédentes sur le détachement des appartenances, déqualification du rapport «confiance» qui lie le groupe et son représentant invite à avancer l'hypothèse selon laquelle qu'incarne le représentant ne tient plus aux appartenances portées in vivo par le porte-parole<sup>5</sup>. Le groupe ne fait plus exister son représentant comme représentant de son groupe. Comme si le représentant était sommé tout à la fois de ne tirer aucun profit individuel de la représentation et de ne pas marquer le groupe de son empreinte personnelle. Autrement dit, la cause pour laquelle on se bat ne peut être ramenée ni à l'horizon d'attente du groupe, ni à de stricts enjeux individuels.

### De l'action collective à l'action publique

Les réflexions qui précèdent nous invitent donc à penser les liens collectifs autrement que dans les catégories des théories dites de l'action collective. En effet, ceux-ci relèvent davantage d'un principe de publicité que de regroupement.

D'une part, l'action de tous les groupements observés dans le cadre de cette étude est une action publique: ou bien l'enjeu est la reconnaissance publique de personnes enfermées dans leurs statuts stigmatisés (du fait de leur inscription territoriale: banlieue, de leur origine étrangère ou de leur « défaut » de place sociale); ou bien l'enjeu est l'accès à des droits «publics» (droit à la culture, droits civiques) de personnes qui en sont privées du fait de leurs « stigmates » (non-voyants, jeunes en situation d'échec scolaire et [ou] social, étrangers privés du droit d'asile). Ces deux principes de publicité ont en commun (pour ceux qui s'engagent comme pour ceux qui sont les «obiets de l'action») la sortie d'un entre-soi qualifié par des appartenances ou à tout le moins des stigmates communs<sup>6</sup>. La distance à ces appartenances ou aux rôles associés aux stigmates est assurément l'une des conditions d'accès à l'espace public politique (voir par exemple le groupement Le Caméléon: la désignation même du nom collectif porte les enjeux de cette distance au rôle); issu de l'association des deux prénoms des fondateurs (Kamel et Léon), le caméléon sug-

gère, outre la référence à la mixité des identités ethniques, la possibilité de changer de peau au gré des situations; en quelque sorte, le nom collectif permet de signifier un certain détachement des appartenances stigmatisantes (lequel peut se décrire, au regard de l'activité de l'association, comme une condition de la «montée en généralité» des revendications des « jeunes » et de leur inscription sur l'agenda politique municipal). Autrement dit, la reconnaissance publique de l'action ne vaut que si l'identité communautaire est mise à distance : rappelons que « les modalités d'existence et d'exercice de la citoyenneté, tout comme l'espace public institué pour son déploiement et son accomplissement sont, eux, par définition (et doivent rester en fait) étrangers à toute revendication identitaire ou communautaire» (Tassin, 1997: 139).

D'autre part, on notera que les actions menées, et notamment du point de vue de la description morphologique, tendent à former un cadre d'expériences où explose la frontière habituellement dressée entre espace public et espace privé. Ainsi, les groupements informels de jeunes se trouvent confrontés à la garantie d'accessibilité publique de leurs activités (en théorie, elles doivent être ouvertes à tous), activités «ludiques» traditionnellement restreintes à l'espace fermé de la sociabilité de la jeunesse.

L'engagement local de jeunes d'origine étrangère des quartiers DSU n'est possible qu'à travers un processus de subjectivation politique, les membres actifs du Caméléon doivent leur visibilité à leur posture (personnelle et « mandatée ») de médiation entre «jeunes» et «institutions». Les Donneurs de voix s'engagent publiquement depuis l'espace privé de leur activité. Les mères des Amis de maternité exposent, dans l'espace public de leur activité, un positionnement traditionnellement restreint à la sphère domestique. Les membres de *Tiberius Claudius*. qui, par le prélèvement mensuel. automatique et discret, peuvent agir sans se voir ni se connaître bien qu'ayant un passé commun militant, «achètent leur image de citoyen ». Bref, de l'expérience de « subjectivité publique » (Ehrenberg, 1996) à celle de groupement communautaire ouvert à l'extérieur. l'action collective (action menée entre pairs éventuellement pour d'autres que soi) a fait place à des actions publiques caractérisées par une forte altérité (où la distance à l'autre que soi est constamment partie prenante de l'action). Aussi, ce qui est en jeu, ce n'est pas une identité, des valeurs ou des opinions collectivement partagées, mais des expériences publiques de d'autrui. soi Le « vivre ensemble » n'est pas une condition de l'action, il en est le résultat.

# La personnalisation de l'engagement

Un tel déplacement de la communauté vers la publicité est observable dans chacune des enquêtes à travers la mise en perspective d'un même phénomène, à l'œuvre dans chacun des traits morphologiques analysés, à savoir la personnalisation de l'engagement. « Inscrit dans une multiplicité de relations sociales, membre de nombreuses communautés, et participant de

toute une pluralité d'identifications collectives » (Mouffe, 1991), l'individu ne doit plus seulement son existence sociale à la stabilité de ses appartenances. La juxtaposition de différentes logiques constitutives des conduites individuelles — appartenances communautaires, stratégies liées aux marchés, exigence d'authenticité individuelle (Dubet, 1994) — rend l'être social instable, enchevêtré dans de multiples histoires. Dès lors, son existence sociale est subordonnée à ce travail sur soi, «cet agir réflexif par lequel tout un chacun est en permanence confronté à sa qualité changeante d'être social» (Peroni, 1997: 263). Mais cette perspective ne vaut à tout le moins que dans le contexte que l'on vient de décrire, du point de vue du passage d'une action collective qui vise la définition du collectif lui-même à une action publique résultant de la coexistence de concernements personnels, laquelle peut également se donner à voir comme cause personnalisée dotée d'enjeux impersonnels.

Ainsi à l'opposition action collective-action publique, on fera correspondre une opposition entre engagement militant et engagement personnel. Les militants, au service du groupement, lui doivent leur reconnaissance: ils s'engagent dans la durée et sont souvent l'incarnation du groupe qui les représente ou qu'ils représentent. En cela, «ils parlent le groupe». Quant aux personnes qui s'engagent ponctuellement, détachées des appartenances, elles se définissent, à l'intérieur même du groupement. par une action personnalisée mais non individualisée. Pour être légitime, celle-ci doit être détachée des profits individuels escomptés: personnalisée dans sa mise en œuvre (question de l'authenticité puisqu'il s'agit de répondre de soi), elle doit être désingularisée dans sa visibilité (question de l'impersonnalité

de l'engagement)<sup>7</sup>. Ces personnes se trouvent alors au carrefour de deux régimes d'actions habituellement séparés : la mise en réserve de l'identité personnelle et l'engagement personnel. C'est en cela qu'il faut comprendre la mise en cause d'une logique militante de la part des membres du réseau Tiberius Claudius: cherchant à construire une fiction d'égalité dans les procédures de représentation et de délégation, ils assurent la possibilité à n'importe quel adhérent d'être Tiberius, c'est-à-dire un individu à la fois collectif et anonyme, mais qui s'engage en son nom propre, c'est-à-dire à titre personnel. De même, le Donneur de voix, recruté pour une compétence toute personnelle - sa voix (d'ailleurs c'est surtout la voix plutôt que l'ouvrage lu par elle qui est évaluée par les audio-lecteurs) —, est identifié de façon anonyme dans les catalogues de la bibliothèque par un numéro de code. Le Collectif de la Ronce construit ses décisions collectives sur la base de propositions individuelles, lesquelles sont aussitôt rendues impersonnelles, puisque immédiatement considérées comme l'expression du collectif agissant à un moment donné.

L'engagement personnel n'est donc pas pour autant un engagement individuel; affranchi (et non soustrait) des collectifs, il est un engagement « moral » (Reynaud, 1980).

### Autonomisation de la personne et expérience associative

On l'a vu, nous assistons à une exigence croissante d'autonomie des personnes au sein de leurs groupements. Outre les nombreuses indications déjà avancées qui vont dans ce sens, distanciation au groupement et mise en cause de la représentation politique « ordinaire » (dégagement des contraintes institutionnelles, affranchissement des territoires ou des

stigmatisations), et outre la tendance à la personnalisation des engagements (répondre de soi, volonté de parler en son nom propre et non sous l'autorité du porte-parole, « à chacun sa voix »...), on relèvera ici tout le travail sur soi qu'offrent les situations d'engagement.

D'une part, les opérations nécessaires à l'activité même de la plupart des groupements observés sont indissociablement des opérations de réflexivité. En tenant la posture de médiation entre une communauté stigmatisée et un espace public politique local, les jeunes du Caméléon se trouvent en permanence face à leurs propres trajectoires qui les ont conduits de la «Cité» à la Mairie. Réduits à une cohabitation silencieuse et à un recueillement anonyme du fait de l'injonction du groupement à ne rien laisser transparaître de leurs inscriptions communautaires lors des soirées-débats publics, les adhérents du Collectif de la Ronce sont «livrés à eux-mêmes». L'action publique de lecture des Donneurs de voix est avant tout une action portée sur soi (par exemple lorsqu'il s'agit de faire varier le ton voire le timbre de sa voix de façon à rendre audible un dialogue écrit). Ou encore, le soutien aux étrangers privés du droit d'asile n'étant plus susceptible d'être obtenu par des rapports de force des mouvements civils, la défense pertinente reste aux veux de Tiberius Claudius celle du recours au contentieux. Mais un tel recours ne vaut pas que pour sa seule efficacité. Il est également vécu comme la dernière tentative, la « dernière performance » de personnes échaudées par leurs expériences militantes passées. Celles-ci sont donc réactivées dans l'action.

Ainsi entendu, le phénomène de personnalisation de l'engagement échappe aux lectures qui renverraient le don de soi soit à un pur altruisme, soit à une forme d'intéressement individuel, où l'enjeu de réalisation de soi s'accompagnerait profits en quelque narcissiques<sup>8</sup>. En effet, ce serait oublier que l'engagement, aussi personnalisé soit-il, ne prend sens que dans des situations publiques qualifiées notamment par des expériences de l'altérité. Dès lors, il s'agit de mettre l'accent non pas tant sur l'individu que sur les formes interpersonnelles qui se déploient dans le temps de l'engagement, par l'ouverture d'un régime de socialité cadré par l'action elle-même. Aussi, l'espace public de l'engagement ne serait pas seulement l'espace de construction d'une cause d'intérêt public ou le siège des seuls enjeux de reconnaissance publique, mais «espace public primaire» (Caillé, 1997: 30-31) reposant sur l'interconnaissance, non réductible à la communauté et où la personnalité des personnes importerait plus que les fonctions qu'elles accomplissent. De ce point de vue, c'est donc du côté de l'agencement des personnes qu'il faut chercher le sens de l'action. Autrement dit, l'autonomisation des personnes ne signifie pas que leur association se lise comme une simple agrégation ou addition d'individus. D'une part, les réseaux peuvent se constituer tout en hiérarchisant la place de leurs membres: la souscription des membres de Tiberius Claudius, rendue anonyme par un numéro d'entrée dans le réseau, garantit par contre une place dans le réseau les premiers numéros indiquant les premiers entrants; les Donneurs de voix, bien qu'identifiés normalement de façon anonyme, peuvent être « individualisés » par leur participation à un concours national du meilleur donneur ou par la demande d'audio-lecteurs qui souhaitent les rencontrer. D'autre part, l'association de personnes autonomes peut se comprendre à partir des enjeux de «décommunauta-

risation» qui lui sont propres. L'autonomie des mères des Amis de la maternité ne vaut que dans le temps de l'engagement et donc dans le cadre - hors espace domestique — des relations à leurs maris. Les adhérents du Collectif de la Ronce, lequel aménage les activités de façon à ce qu'elles soient débarrassées des références à telle ou telle appartenance (on peut citer l'exemple des repas constitués de «couscous sans viande» pour effacer, en les intégrant, les différentes interdictions alimentaires propres aux musulmans, aux végétariens...), ne doivent du coup leur identification qu'à leur prise de parole ou d'initiatives personnelles. En quelque sorte, la question de l'autonomisation des engagements ne saurait être ramenée aux seuls processus d'individuation; elle est indissociablement liée aux expériences associatives dans lesquelles prennent corps des actes d'engagement.

# Épreuves de la dé-sociation et expérience de soi

Une autre voie consiste à penser la personnalisation à partir de l'autonomisation de l'individu mais à partir des expériences de la « déliaison ». En effet, nous avions pu observer ailleurs que la désociation de bénévoles pouvait être décrite paradoxalement comme un facteur puissant de leur adhésion dans des groupements, lorsque la

« désappartenance » (des sociabilités de proximité du monde professionnel voire associatif) constituait l'une des dynamiques du regroupement, soit sous forme de «niches identitaires» faisant fonction de réassurance identitaire (Ion. 1997: 95), soit sous forme d'une expérience désenchantée du monde social partagée par des personnes (bénévoles et bénéficiaires) marquées par l'instabilité plus ou moins objective de leur place sociale (Ravon et Raymond, 1997: 108). Pour autant ces exemples ne sauraient faire conclure à l'engagement comme mode d'intégration dans de nouveaux groupes d'appartenances. La déliaison ne peut être pensée comme dynamique de recomposition associative qu'à condition d'être située dans le contexte général de reconfiguration des articulations entre les je, les nous et les ils. Du même coup, on s'interdit de souscrire à un excès d'angélisme voyant dans l'engagement le remède aux problèmes dits de «l'exclusion»

Tout d'abord, l'interprétation peut être ramenée au double contexte de la fin du militantisme de progrès social et de la crise de l'intégration sociale par le travail. Ainsi et d'une part, aux carrières de militants, profondément marquées par des mobilités sociales ascendantes et tendues vers l'attente d'une humanité accomplie que permettait le progrès, on opposera des carrières d'engagement plus indéterminées et davantage travaillées par une anticipation problématique de l'avenir : le caractère éphémère, ponctuel, limité ou multiple des engagements en témoigne. D'autre part, et nombre d'analyses rassemblées dans ces études en attestent, force est de souligner un trait caractéristique des personnes rencontrées, à savoir leurs «identités flottantes», que ces dernières relèvent d'une « misère de position » (une condition stable associée au

sentiment de ne pas occuper la place qu'on devrait occuper) ou d'une « misère de condition » (Bourdieu, 1993: 11). On prendra en compte notamment le cas exemplaire des jeunes membres des collectifs informels chambériens: désignés de l'extérieur comme des « auto-exclus des institutions ». « instables », « marginaux ». « jeunes en mal de vivre ou sans avenir », « livrés à eux-mêmes », ils s'auto-désignent comme ayant une place dans leur groupement précisément parce qu'ils « sont privés de place sociale»... De ce point de vue, leur engagement public — qui «travaille» au renversement des stigmates — ne saurait être détaché de leur désaffiliation. «Lieu où personne ne te demande rien », le Collectif de la Ronce est un lieu de partage silencieux d'une souffrance indicible. Autrement dit, l'engagement autoriserait des personnes qui se trouvaient dans des positions captives (ce qu'on appelle parfois des «êtres parlés») à s'inscrire dans un espace qu'ils contribuent à produire et qui leur garantit la possibilité d'une expression authentique<sup>9</sup>.

Plus généralement, et quel que soit le degré de vulnérabilité des personnes concernées, nous pourrions alors suggérer l'hypothèse selon laquelle l'engagement public bénévole a partie liée avec l'expérience de la déliaison. D'une part, commentant Jan Patocka. E. Tassin suggère que « la communauté politique [ordonnée l'espace public] ne se fonde pas dans la solidarité harmonieuse d'une communauté close reconduisant la rassurante intimité proximale du chez soi, mais dans "la solidarité des ébranlés" qui se tisse à l'épreuve de l'apeiron [l'étrangeté], épreuve de l'ébranlement, de l'étrangeté et du conflit dont polemos est la loi » (Tassin, 1991: 30). Distance aux appartenances et épreuve de l'ébranlement apparaîtraient alors comme des conditions d'institution d'un espace public politique et donc comme des conditions de possibilité d'un engagement public. Mais ne sont-ce pas là des catégories propres aux expériences de la dé-sociation? D'autre part, sur le versant empirique, l'engagement bénévole peut être saisi comme un travail de lutte contre l'inachèvement des identités sociales : celles-ci sont (et restent) instables et à défaut d'être «réassurées» ou reconstruites, elles sont à tout le moins mises en perspective. Moment de réflexivité. l'engagement est l'occasion de mettre à distance en acte un passé difficile à endosser (c'est le cas des membres de *Tiberius Claudius* face à leurs passés militants), de continuer pour des professionnels de la parole à la retraite à transmettre publiquement quelque chose de soi (c'est le cas de nombre de Donneurs de voix), de retrouver une certaine dignité à travers l'exposition publique mais discrète de ses difficultés (c'est le cas des mères des Amis de la maternité)... Aussi, il ne s'agit pas tant de se réaliser que de maintenir un avenir dont l'anticipation reste problématique.

### Engagement personnel, réflexivité et publicisation

des Détachement appartenances, personnalisation et inscription publique des engagements peuvent alors être pensés ensemble. On l'a vu, pour être légitime et concerner l'ensemble des membres de la société, la cause doit dépasser les intérêts catégoriels. Cette « montée en généralité», par laquelle une universalisable, devient cause publique, suppose donc une cer-« dé-singularisation » revendications communautaires ou corporatives. Et c'est peut-être la posture réflexive corrélative à l'affranchissement des appartenances qui, paradoxalement, rend possible un engagement public, en ce qu'elle met à distance ce qui précisément est un obstacle à l'entrée dans l'espace public. Entendue comme travail d'appropriation critique des héritages et des filiations, des rôles et des statuts qui concourent à la construction des identités sociales, cette activité réflexive relève alors du double registre de l'engagement ici analysé. D'une part, s'approprier d'une façon critique et réflexive ces « marqueurs » de l'identité, c'est encore une façon de constituer une identité propre, personnelle, si, comme l'avançait Goffman, l'individu se construit dans la distance au rôle (Goffman, 1968). D'autre part, s'approprier des références communautaires, c'est les mettre à distance tout en les reconnaissant comme marquantes, voire agissantes. En quelque sorte, c'est transformer des appartenances en un «horizon de significations » qui transcendent le « soi » tout en permettant de rester dans une certaine soi-même. authenticité (Taylor, 1989). Ces «horizons de signification» peuvent dès lors se déployer dans la sphère publique, comme cause et comme enjeu de reconnaissance, sans crainte de la fin de non-recevoir que constitue la référence communautaire.

L'activité réflexive de l'engagement s'écarte donc à la fois de la référence à une pure identité individuelle (idéal de la réalisation de soi) et de l'inscription dans une pure identité collective (idéal de l'intégration sociale); c'est peutêtre également en ce sens que la personne engagée se détache d'une « société des individus » devenue problématique. L'expérience de soi n'a donc ici de sens que ramenée à une action qui se déploie publiquement en même temps qu'elle s'affranchit de sa dimension communautaire. Qu'elle soit pensée comme activité de reconnaissance (d'une cause comme d'une existence), cette expérience de soi se constitue donc au sein d'une relation d'altérité à la fois revendiquée et mise en réserve : la condition de l'action est la visibilité de la cause, laquelle n'est acceptable que détachée du socle des références communautaires. C'est pourquoi l'enjeu de reconnaissance n'est plus la reconnaissance des pairs mais celle de tout un chacun: publique reconnaissance aue reconnaissance davantage sociale.

Que les engagements personnalisés soient rendus anonymes et publics par les opérations de l'action ou qu'ils résultent de la coprésence dans l'action publique de personnes qui s'engagent incognito, et qui se découvrent dans l'action alter ego, l'engagement bénévole est à comprendre dans ce double mouvement de publicisation et de personnalisation. La figure de la silhouette pourrait dès lors représenter le profil de l'engagement bénévole tel que nous l'avons dessiné ici: à la fois singulière dans ses contours et anonyme dans sa visibilité.

> Jacques Ion Bertrand Ravon CRESAL, CNRS, Université de St-Étienne et Lyon 2

#### Notes

- Cet article se fonde sur les premiers résultats d'une recherche collective menée par le CRESAL (ESA 5043 du CNRS) dans le cadre du Programme de recherche partagée sur la ville lancé par la Région Rhône-Alpes et le CNRS. Ont participé à ce travail : Abdelkader Belbahri, Abdelafid Hammouche, Spyros Franguiadakis, Jacques Ion, Philippe Laneyrie, Bertrand Ravon et Roland Raymond. Les signataires du présent article ne sauraient oublier ce que cette rédaction doit à chacun des membres de l'équipe, en particulier aux recherches et aux réflexions décisives de Spyros Franguiadakis et de Roland Raymond.
- <sup>2</sup> Cette analyse est confirmée par d'autres travaux, comme ceux qui portent par exemple sur le Secours catholique et ses

- bénévoles entrés récemment pour faire de l'accompagnement scolaire (Lyet, 1997).
- Ouatre-vingt-douze pour cent des personnes interrogées à l'occasion d'un sondage effectué en novembre 1997 pour le Secours populaire auprès d'un échantillon national de 1000 individus représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus se déclarent attachées aux valeurs de solidarité, notamment en matière d'aide d'urgence relative au logement, à l'alimentation, à l'emploi et à la santé. Le sondage montre également que la solidarité s'exprime de plus en plus sur le terrain. avec une tendance à privilégier les dons en nature. Voir D. Licht et D. Sanchez, « La solidarité, valeur refuge des Français », Libération, 19 novembre 1997.
- A titre d'exemple, notons la difficulté à catégoriser les bénévoles des Restos du cœur (Ravon et Raymond, 1997) ou les étudiants bénévoles intervenant dans les dispositifs d'accompagnement scolaire (Dourlens, 1995).
- Le porte-parole a cette caractéristique de « tracer et de dire les frontières entre les groupes et, par là, de les faire exister comme tels [...] le chef d'un syndicat ou d'un parti, le fonctionnaire ou l'expert investis d'une autorité publique, sont autant de personnifications d'une fiction sociale à laquelle ils donnent existence, dans et par leur être même, et dont ils reçoivent en retour leur pouvoir. Le porte-parole est le groupe fait homme » (Bourdieu, 1987: 165).
- On notera cependant que l'une des conditions de cette sortie de l'entre-soi tient parfois paradoxalement dans la construction formelle et préalable d'une appartenance commune: ainsi, les mères regroupées au sein des Amis de la maternité ne s'affranchissent de l'identité problématique dont elles sont affublées qu'après s'être reconnues comme semblables. Ou encore, les jeunes de banlieue d'origine étrangère des quartiers DSU se dégagent de leurs appartenances stigmatisées par une sur-inscription dans « leur » territoire, condition préalable à l'inscription de leur groupement dans l'« espace public local ».
- On renverra ici aux opérations personnalisées de « dénonciation publique » que décrit L. Boltanski. Pour qu'une entreprise (individuelle) de dénonciation publique réussisse, encore faut-il que la personne donne à son geste « la forme la plus normale possible ». Aussi le travail de généralisation d'une cause (énoncée à titre individuel) est-il un travail de « désingularisation », de « montée en généralité ». Cependant, pour que la dénonciation ait un sens, qu'elle soit salvatrice, au moins pour la personne qui la porte, ce travail de généralisation doit laisser transparaître l'authenticité de la cause défendue (Boltanski, 1990: 255-356). Généralisa-

- tion, singularisation et dé-singularisation vont donc ici de pair.
- D'une manière plus nuancée, S. Paugam propose cependant une modélisation idéaltypique de l'engagement, dont l'un des termes renvoie à ces intéressements individuels. Ainsi, il oppose « engagement éthique », « engagement altruiste fondé sur le respect des normes et des valeurs intériorisées souvent dès l'enfance, par définition peu rationalisé », et « engagement intéressé », « engagement altruiste relevant d'une recherche consciente d'une activité sociale pour combler un vide ou un malaise dans l'existence. [...] Il correspond au besoin conscient de rechercher, dans l'activité, et donc dans l'échange avec d'autres. des satisfactions de nature compensatrice » (Paugam, 1997, et Paugam, dir., 1997 : 17
- Par ailleurs, mais dans le même sens, des recherches récentes sur les « exclus » de la ville (étrangers, sans logis, routards, « marginaux », jeunes « à la rue ») montrent que l'expérience de la marge est productrice d'initiatives collectives aux contours qui restent flous : «Et voici donc que, dans ce Perpignan de la régression économique en spirale, en passe même de franchir à reculons la barre fatidique des 100 000 habitants, les jeunes hors de tout ce qui fait insertion créent de nouvelles centralités et leurs indispensables itinéraires de concentration et de dispersion, développent des civilités de l'apaisement au cœur des espaces de la confrontation, et les femmes les plus bafouées instituent des projets de citoyenneté nouvelle et incertaine, indéfinissable aujourd'hui » (Tarrius, 1997: 200-

#### **Bibliographie**

- BOLTANSKI, Luc. 1990. L'Amour et la justice comme compétences. Paris, Métailié.
- BOURDIEU, Pierre. 1987. Choses dites. Paris, Minuit.
- BOURDIEU, Pierre, éd. 1993. La Misère du monde. Paris, Seuil.
- CAILLÉ, Alain. 1997. « Don, association et solidarité », dans MIRE. Produire les solidarités. La part des associations. Paris, MIRE/Fondation de France: 25-36.
- CASTEL, Robert. 1995. Métamorphoses de la question sociale. Paris, Fayard.
- CHAZEL, François, éd. 1993. Action collective et mouvements sociaux. Paris, PUF.
- DOURLENS, Christine. 1995. Une action plurielle: l'engagement des étudiants pour la ville. Rapport pour l'Association de la Fondation des étudiants pour la ville. Lyon, CERPE.

- DUBET, François. 1994. Sociologie de l'expérience. Paris, Seuil.
- DURKHEIM, Émile. 1997. Leçons de sociologie. Paris, PUF.
- EHRENBERG, Alain. 1996. « Subjectivité publique », Adolescence, 14/1: 153-170.
- FILLIEULE, Olivier, et Cécile PECHU. 1993.

  Lutter ensemble. Les théories de l'action collective. Paris, L'Harmattan.
- FILLIEULE, Olivier, éd. 1994. Sociologie de la protestation. Paris, L'Harmattan.
- GOFFMAN, Erving. 1968. Asiles. Paris, Minuit.
- HASSENTEUFEL, Patrick. 1991. « Pratiques représentatives et construction identitaire. Une approche des coordinations », Revue française de science politique. 41, 1, février: 5-26.
- ION, Jacques. 1997. La Fin des militants? Paris, éd. de l'Atelier.
- LAVILLE, Jean-Louis. 1996. «Pour une problématique de l'analyse des associations », dans Bernard ROUDET, éd. Des jeunes et des associations. Paris, L'Harmattan: 247-265.
- LYET, Philippe. 1997. L'Organisation du bénévolat caritatif. Paris, L'Harmattan.
- MANN, Patrice. 1995. L'Action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives. Paris, A. Colin.
- MOUFFE, Chantal. 1991. « Vers un socialisme libéral? », Revue du MAUSS. no 14: 28-42.
- NEVEU, Erik. 1997. Sociologie des mouvements sociaux. Paris, La Découverte.
- PAUGAM, Serge. 1997. «La dynamique de l'engagement humanitaire », dans MIRE. Produire les solidarités. La part des associations. Paris, MIRE/Fondation de France: 246-268.
- PAUGAM, Serge (sous la direction de). 1997. La Relation humanitaire. Rapport de recherche pour Médecins du Monde, Paris, Observatoire sociologique du changement.
- PERONI, Michel. 1997. « Engagement public et exposition de la personne: l'acteur, le spectateur et l'auteur», dans Jacques ION et Michel PERONI (coordonné par). Engagement public et exposition de la personne. La Tour d'Aigues. Éd. de l'Aube: 249-265.
- RAVON, Bertrand, et Roland RAYMOND. 1997. « Engagement bénévole et expérience de soi. L'exemple des Restos du cœur », dans Jacques ION et Michel PERONI (coordonné par). Engagement public et exposition de la personne. La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube: 99-109.
- RETIÈRE, Philippe. 1994. « Être sapeur-pompier volontaire. Du dévouement à la compétence », Genèses, juin: 94-113.

- TASSIN, Étienne. 1997. « Qu'est-ce qu'un sujet politique? », Esprit, mars-avril: 132-150
- TASSIN, Étienne. 1992. « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité », *Hermès*, no 10: 23-37.
- TARRIUS, Alain. 1997. Fin de siècle incertaine à Perpignan. Drogues, pauvreté, communautés d'étrangers, jeunes sans emplois, et renouveau des civilités dans une ville moyenne française. Canet, Llibres del Trabucaire.
- TAYLOR, Charles. 1989. Sources of the Self. Cambridge, Harvard University Press.